



Comité de l'environnement et du changement climatique

Procès-verbal

N° de la réunion : 10
Date : le mardi 16 avril 2024
Heure : 09 h 30
Endroit : Salle Champlain, 110, avenue Laurier Ouest, et participation par voie électronique

Présents : **Président : Shawn Menard, conseiller, Vice-présidente : Marty Carr, conseillère, Riley Brockington, conseiller, David Brown, conseiller, Cathy Curry, conseillère, Sean Devine, conseiller, David Hill, conseiller, Theresa Kavanagh, conseillère, Rawlson King, conseiller, Matt Luloff, conseiller, Tim Tierney, conseiller**

1. Avis et renseignements concernant la réunion à l'intention des participants à la réunion et du public

Les avis et renseignements concernant les réunions sont joints à l'ordre du jour et au procès-verbal, y compris : la disponibilité des services d'interprétation simultanée et des mesures d'accessibilité; les procédures relatives aux réunions à huis clos; les points d'information qui ne font pas l'objet de discussions; les avis de non-responsabilité relativement aux renseignements personnels pour les correspondants et les intervenants; les avis relatifs aux procès-verbaux; les détails sur la participation à distance.

Des formats accessibles et des soutiens à la communication sont offerts sur demande.

À moins d'avis contraire, les rapports nécessitant un examen par le Conseil municipal seront présentés au Conseil le mercredi 1 mai 2024 dans le rapport 10 du Comité de l'environnement et du changement climatique.

La date limite pour s'inscrire par téléphone, en vue de prendre la parole devant le comité, de soumettre des commentaires par écrit ou de faire une présentation visuelle, était le lundi 15 avril 2024, à 16 h, et la date limite pour s'inscrire par courriel, en vue de prendre la parole devant le comité, était le mardi 16 avril 2024, à 8 h 30.

Ce « procès-verbal sommaire » indique les suites à donner relativement aux points et aux mesures prises lors de la réunion. Ce document ne contient pas tout le texte qui fera partie du procès-verbal complet, comme la consignation des soumissions écrites et verbales. Les votes et les avis contraires consignés dans le présent procès-verbal sommaire demeurent des données préliminaires jusqu'à ce que le procès-verbal complet soit confirmé par le comité. La version préliminaire du procès-verbal complet (à confirmer) sera publiée en même temps que l'ordre du jour de la prochaine réunion ordinaire du comité et, une fois confirmé, il remplacera le présent document.

2. Déclarations d'intérêt

Aucune déclaration d'intérêt n'a été présentée.

3. Adoption des procès-verbaux

3.1 Procès-verbal 9 du CECC - Le mardi 19 mars 2024

Adopté

4. Direction générale des finances et des services organisationnels

4.1 Plan financier 2024 pour le renouvellement des permis municipaux d'eau potable, conformément au Règlement de l'Ontario 453/07

Dossier : ACS2024-FCS-FIN-0003 – À l'échelle de la ville

Le président Menard remercie le personnel de voir à ce qu'Ottawa demeure l'un des endroits au monde où l'on profite d'une eau potable de la meilleure qualité qui soit.

Recommandation(s) du Rapport

Que le Comité de l'environnement et du changement climatique recommande au Conseil d'approuver le plan financier 2024 pour les

services d'eau requis dans le cadre du renouvellement des permis municipaux d'eau potable, ci-joint en tant que document 1, et de présenter ce plan au gouvernement provincial, conformément au Règlement de l'Ontario 453/07.

Adopté

5. Direction générale de la planification, de l'immobilier et du développement économique

5.1 Programme pilote de modernisation des installations de gestion des eaux pluviales résidentielles: Parés pour la pluie Ottawa

Dossier : ACS2024-PRE-EDP-0016 - À l'échelle de la ville

D'abord, Mme Julia Robinson, gestionnaire de section, Changements climatiques et Résilience, Direction générale de la planification, de l'immobilier et du développement économique (DGPIDE), présente M. Connor Renouf, coordonnateur, Communications et Sensibilisation, DGPIDE, et M. Hiran Sandanayake, gestionnaire, Planification et ingénierie des ressources en eau, Direction générale des services d'infrastructure et d'eau (DGSIE). À tour de rôle, ils s'expriment sur le rapport, diaporama détaillé à l'appui, puis répondent aux questions des membres. Une copie de la présentation est conservée au greffe municipal.

Le Comité entend aussi M. Dan Rutabingwa Gokire, qui prend la parole au nom d'Écologie Ottawa.

Le Comité a également reçu des courriels des personnes suivantes:

1. M. Brian Byerley*
2. M. Taylor Davis*, Earth Conscious Surfacing

[* L'astérisque signifie que la personne ou le groupe a fourni ses commentaires par écrit ou par courriel. Le tout est conservé au greffe municipal.]

Après avoir posé ses questions aux intervenants et au personnel, et au terme de ses délibérations, le Comité prend connaissance des recommandations du rapport et les ADOPTE telles quelles.

Recommandation(s) du Rapport

Que le Comité de l'environnement et du changement climatique recommande ce qui suit au Conseil :

1. **Prendre acte des conclusions de l'examen du Programme pilote de modernisation des installations de gestion des eaux pluviales résidentielles : *Parés pour la pluie Ottawa* qui sont résumées dans le présent rapport et décrites plus en détail dans le Document 1;**
2. **Approuver la mise en œuvre du programme *Parés pour la pluie Ottawa* à titre de programme permanent de modernisation des installations de gestion des eaux pluviales résidentielles, tel que décrit dans le présent rapport, afin d'appuyer les objectifs à long terme des plans de modernisation de la gestion des eaux pluviales des sous-bassins hydrographiques de l'Est et du ruisseau Pinecrest/Westboro et d'atténuer les répercussions des eaux pluviales sur les cours d'eau locaux ailleurs dans la ville;**
3. **Approuver les modifications proposées aux périmètres des secteurs prioritaires conformément à la figure 3;**
4. **Déléguer au directeur général de la Direction générale de la planification, de l'immobilier et du développement économique ou à son mandataire le pouvoir de mettre en œuvre le programme décrit dans le présent rapport et de négocier, de conclure, de réaliser et de modifier toute entente liée à ce programme.**

Adopté

6. Points à huis clos

Il n'y a aucun point à huis clos.

7. Information distribuée auparavant

7.1 Réseaux Municipaux D'alimentation en Eau Potable – Rapport Sommaire de 2023

Dossier : ACS2023-IWS-WF-0001 - À l'échelle de la ville

8. Avis de motions (pour examen lors d'une réunion subséquente)

Il n'y a aucun avis de motion.

9. Demandes de renseignements

Il n'y a aucune demande de renseignements.

10. Autres questions

Il n'y a aucune autre question.

11. Levée de la séance - la séance est levée à 10 h 45.

Prochaine réunion - le mardi 21 mai 2024.

Original à être signé par
C. Zwierzchowski, Coordonnateur
du comité

Original à être signé par
Conseiller S. Menard, Président